SECTION A — NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

A41 VÊTEMENTS

A41F DISPOSITIFS D'ATTACHE POUR VÊTEMENTS; ARTICLES DE SUSPENSION

Schéma général

DISPOSITIFS D'ATTACHE OU DE FERMETURE.....1/00
SUSPENSION DES PANTALONS OU DES JUPES.....3/00, 5/00, 7/00, 9/00, 18/00
SUSPENSION DES BAS OU DES CHAUSSETTES.....11/00, 13/00, 18/00
SUSPENSION POUR AUTRES VÊTEMENTS; ÉPAULETTES.....18/00, 19/00, 15/00
MOYENS POUR MAINTENIR LES VÊTEMENTS TENDUS VERS LE BAS.....17/00

1/00 Dispositifs d'attache spécialement adaptés aux vêtements (dispositifs d'attache en général A44B)

1/02 • Boutonnières; Œillets de boutonnières

1/04 • Laçage de corsets

1/06 • Fermetures de gants

1/08 • Laçage de jarretières

Articles de suspension pour vêtements

3/00 Bretelles

3/02 • Bandes, pattes ou moyens similaires, pour les fixer aux pantalons

3/04 • Moyens de liaison des pattes, bandes ou similaires, au corps des bretelles

3/06 • Moyens pour assurer la souplesse des bretelles; Eléments élastiques pour bretelles; Bretelles faites entièrement de caoutchouc

5/00 Moyens fixés à la chemise, au gilet ou vêtement similaire pour soutenir le pantalon

7/00 Dispositifs pour relier les caleçons aux pantalons

9/00 Ceintures, cordelières ou gros-grains pour pantalons ou jupes

9/02 • Ceintures ou cordelières extensibles ou ajustables

11/00 Suspension des bas ou chaussettes

11/02 • Systèmes d'attache des bas ou chaussettes aux éléments de suspension

11/04 • • du type à bouton et bride

11/06 • • Agrafes à mâchoire articulée

11/08 • • en une seule pièce

11/10 • Plaques ou éléments intermédiaires de protection analogues

11/12 • avec dispositifs de réglage de la longueur

11/14 • Moyens d'attache des éléments de suspension aux vêtements, p.ex. pantalons, caleçons

11/16 • Jarretières

11/18 • Moyens pour fixer directement les bas aux sous-vêtements

13/00 Autres dispositifs pour supporter ou maintenir les bas ou chaussettes pendant l'usage

15/00 Epaulettes ou similaires

15/02 • Moyens pour maintenir en place les épaulettes

17/00 Moyens pour maintenir les vêtements tendus vers le bas

17/02 • Pinces ou similaires pour pantalons ou jupes, p.ex. pour cyclistes

17/04 • Sous-pieds de pantalons

18/00 Suspensions des vêtements, couvertes dans deux ou plusieurs des groupes A41F 3/00-A41F 17/00

19/00 Suspensions pour vêtements non prévues ailleurs